



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**État-major des Armées  
État-major de zone de défense de Metz  
Division appui des formations**

Metz, le 06 MARS 2023  
N° 501119 /ARM/EMA/EMZD Metz  
/DIV.ADF/BSI/SSEU/NP  
EP5162



0124  
PRÉFECTURE  
DU BAS-RHIN

11 4 MARS 2023

CP

DCPPAT - BEUP

Le général de corps d'armée Alexandre d'ANDOÛQUE de SÉRIÈGE,  
gouverneur militaire de Metz,  
officier général de zone de défense et de sécurité Est,  
commandant de zone terre Nord-est,  
commandant des forces françaises  
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

monsieur le préfet du Bas-Rhin.

**OBJET** : concession de « Rittershoffen » – département (67).

**RÉFÉRENCE** : courriel du 30 janvier 2023.

Par correspondance visée en référence, vous me consultez à propos de la demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers « Rittershoffen » portant sur les communes de Betschdorf et Rittershoffen.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'émetts aucune objection à cette demande.

En effet, aucun immeuble militaire ne se trouve dans le périmètre d'implantation et ce dernier n'impacte pas les servitudes d'utilité publique relevant du ministère des Armées.

Pour le commandant de zone Terre Nord-est et par délégation,  
le colonel (T) Dominique LAMBERT,  
commandant la division appui des formations

## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRE :

- Préfecture du Bas-Rhin.

### COPIES :

- COMBdD Strasbourg ;
- ESID Metz ;
- USID Strasbourg-Haguenau-Colmar.